



COMPTE RENDU DE LA CAP DES TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'EQUIPEMENT DU 5 OCTOBRE 2011

Déclaration des élus CDFT

Nous sommes en colère, en colère contre ce ministère.

Nous avons travaillé pendant plusieurs années pour faire évoluer notre statut.

Le rapport HARO avait su faire la synthèse de nos travaux et il ne restait plus qu'à trouver, dans le cadre d'une négociation, une réponse aux attentes des agents à travers leurs représentants.

Malheureusement, vous n'avez cessé depuis trois ans, d'accompagner la politique d'un gouvernement, qui, sous prétexte de réforme, conduit à une détérioration du climat social.

Plutôt que de pratiquer un langage de vérité, nous nous retrouvons dans le non-dit, dans une fuite en avant, sans perspective d'avenir, sans analyse prospective.

Vous nous imposez un système de gestion basé sur l'individualisme au mépris d'une vision collective dans la gestion des ressources humaines. Vous appliquez de façon abrupte et sans discernement le "diviser pour mieux régner" et certaines organisations par complicité ou par aveuglement tombent dans votre piège.

Pourtant l'ensemble des représentants de cette CAP ont toujours travaillé dans un climat de confiance, afin de garantir au plus grand nombre des techniciens supérieurs de l'Équipement une mobilité et une promotion méritée.

Certes, la vision globale du management des chefs de service montre une grande disparité et souvent notre rôle a été de tenter de réduire les injustices. Nous sommes, encore aujourd'hui, obligés de constater des méthodes de management moyenâgeuse car elles s'appuient davantage sur un pouvoir hiérarchique que sur une gestion des compétences. Le dialogue a laissé parfois, la place à un despotisme malsain.

Vous deviez d'ailleurs programmer une réunion sur le bilan de l'harmonisation dans les DREAL en septembre 2011.

La sanction ou la reconnaissance est devenue financière, dans le secret de certains comités de direction, on distribue du haut de son petit pouvoir des bons ou des mauvais coefficients, sans mesurer leurs conséquences sur les agents.

Avec la mise en place du nouvel espace statutaire, nous pensions légitimement, que vous alliez ouvrir un grand chantier sur l'évolution de l'ensemble des filières administratives, techniques et d'exploitation. D'ailleurs en 2009, le directeur des personnels affichait cette ambition. Malheureusement le soufflet est vite retombé.

Alors qu'il s'agissait d'avoir une vision d'avenir , de faire de la prospective, vous avez lâché prise pour ne plus avoir qu'une vision comptable de cette réforme et réduire au maximum l'impact financier sur le budget au détriment des agents.

Quand il s'agit de faire passer des réorganisations et des formes de gestion qui diminuent le nombre de postes ou les moyens de fonctionnement, vous ne tenez pas compte de l'opposition ou du désaccord des organisations syndicales.

Par contre toute gestion ou toute réforme qui améliorent le salaires des agents devient difficile à mettre en œuvre.

Ainsi les arrêtés de promotion ou les changements d'échelon deviennent problématiques et prennent des retard considérables, jamais vus auparavant. Certes, si ça n'avance pas vite, c'est, dites vous, de la faute à REHUCIT mais si vous n'avez pas les Autorisations d'engagement ministérielles, c'est peut-être de la faute au ciel.

Vous comprenez aujourd'hui que la colère est là, que le mécontentement des agents s'exprime de plus en plus fort. Contrairement au gouvernement ou à ceux qui le représentent, malgré les difficultés qu'ils rencontrent, les agents continuent dans la dignité à exercer leurs missions pour apporter aux citoyens un service public de qualité, alors que les moyens mis à leur disposition se sont profondément dégradés.

N'oubliez pas qu'au lieu de les soutenir, la politique du ministère les pénalise dans leur activité quotidienne.

Nous considérons que l'administration a perdu assez de temps, et nous ne pouvons accepter qu'elle mette en avant les désaccords syndicaux pour le justifier.

Au CTPM du 12 juillet, vous nous garantissez que les délais seraient respectés. Comment aujourd'hui pouvez -vous être crédible quant vous nous annoncez que le décret ne sortira pas avant février 2012 ?

Nous vous demandons solennellement de reprendre le plus rapidement possible le dialogue avec l'ensemble des organisations afin d'aboutir à un projet de décret du corps des techniciens supérieurs du développement durable qui intègre des mesures transitoires permettant de répondre aux attentes des contrôleurs des affaires maritimes, des contrôleurs des travaux public de l'État et des techniciens supérieurs de l'Équipement.

Vous connaissez l'ensemble des revendications, donnez vous les moyens d'en faire la synthèse, de les argumenter avec force auprès de la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique, afin de récompenser la patience des agents qui pour beaucoup, commencent à en voir les limites.

Monsieur le président, les représentants élus à cette CAP ne manqueront pas, dans le cadre de leur mandat, de transmettre vos réponses aux techniciens supérieurs du ministère en espérant que vous saurez satisfaire leur attente. Merci.

Réponses du Président de la CAP

NES B Technique

Au regard des déclarations des organisations syndicales, le président enregistre des améliorations sur les différents points de vue exprimés.

Il reconnaît que des mois précieux ont été perdus pour définir le périmètre d'application. L'administration aurait pu tenir les délais mais les interventions lors du groupe d'échange ont perturbé l'évolution de la démarche.

Il y a des avancées comme le maintien de l'indice pour les techniciens détachés dans l'emploi fonctionnel.

Le projet de décret devrait être présenté au Comité Technique Ministériel fin novembre/début décembre pour une parution en janvier. Pour l'administration, un effet rétroactif, pour son application, est nullement envisageable.

Déconcentration administrative et financière

Le président constate une opposition de l'ensemble des organisations syndicales sur ce projet et considère qu'il n'est plus viable de gérer des corps importants au niveau national.

Retard sur les arrêtés de promotion

85% des actes sont pris pour l'examen professionnel à TSP, les 15 % restant devraient être traités en octobre.

Concernant les changements d'échelon, le problème provient de l'introduction des bonifications dans le reclassement, sachant que celles de 2010 sont en train d'être traitées par les services.

La mise en place de la PFR pour les B Techniques

Le chantier démarre à la Fonction Publique et son application devrait intervenir dans les ministères en 2013.

Mesures catégorielles

Des organisations syndicales ont demandé que l'enveloppe de 700 000 €, prévue dans les mesures catégorielles pour financer la mise en place du NES Technique, soit entièrement reversé aux personnels concernés ou qu'il serve à rattraper une partie de l'année n-1 des ISS.

Le président transmettra ces propositions à qui de droit.

Pour la CFDT, une discussion doit s'engager avec l'administration pour définir les conditions de ventilation de ce montant.

Mutation des techniciens supérieurs

Nom	service d'origine	service d'accueil
Emmanuel DUEZ	DIR NORD	DDT 02
Mickaël SACCONA	DRIEA	DDTM 11 sous réserve CAP SAE
Florent CORTADE	DDTM 66	DDTM 11
Cyrille VENEZINO-BROCCIA	CETE Aix	DDTM 13
Merzak ABBOU	CETE Aix	DIR Med
Cécile LEMAITRE	DREAL Corse	CIFP Aix
Simon MASUT	SETRA	CETE Aix
Nathalie DELPLANQUE	DREAL PACA	CETE Aix
Isabelle BERTOLUS	DRIEA	CETE Med
Guillaume BARDE	DIR Nord	CETE Med
Jérôme BERNARDI	DDTM 06	CETE Med
Laurent PIEDVACHE	DIR NO	DDTM 14
Philippe JEAN	DIR NO	DDTM 14 sous réserve MAP
David COLIBERT	DDTM 14	DIR NO/DREAL S/R CAP TSIM
David CLOPIN	DRIEA	DREAL Bourgogne
Pierre Yves DANIEL	DDTM 29	DDTM 22
Laurent BOTBOL	DDT 25	STRMTG sous réserve CAP CTRL
Cédric TOURETTE	DDT 01	DIR CE
Emmanuel LE FLOCH	DDTM 22	DDTM 29
Laetitia LARGENTON	DRIEA	CETMEF 29
Fabrice SALVAT	DRIEA	SNIA 31
William CEZETTE	CETE Med	DDT 31 sous réserve CAP CTRL
Sébastien BON	DRIEA	DDT 31 sous réserve CAP SAE
Sabrina RUIZ	DRIEA	DREAL 31
David LEBIGOT	DDT 31	DREAL 31
Jean Yves DARDILLAC	DIR Atl	DREAL 33
Annick GUYODO	DREAL Aquitaine	DIR 33
Fabien MILLAN	DRIEA	CETE SO
Olivier DUPUY	CETE SO	CETE SO
Stéphane DOMINGO	DDT 78	CETE 33
Frédéric GALBE	DDT 34	SNIA 34
Catherine GUYON	DDTM 35	DREAL 35
Sandrine MARY	DDTM 35	DIR Ouest
Auréliе GIRAULT	CETE MC	DDT 38
Cédric DEJOINT	CETE Lyon	DDT 38
Thérèse VITTOZ	CETE Lyon	Cete Lyon
Christian BOURNOT	DREAL CA	STAC 40
Philippe LANTOINE		DDT 45
Stéphane FENOUILLET	DRIEA	DREAL 45 sous réserve
Claire GAULLIER	DDT 45	DREAL 45
Francis CANCE	DEAL Guyane	DIR Med 48
Pierre Antoine GONZALEZ	DRIEA	CETE SO 49 S/R vacance poste
Yolande TREMBLAY	DREAL 35	DDT 53
Claude TROTZIER	CETE Est	Cete Est
Jérôme MAJOR	DDT 85	DDTM 56
Marine RAMIER	DDT 53	DDTM 56
Radouane FIKRI	DDT 88	DREAL 57 S/R CAP TSIM
Olivier FARINOTTO	DDT 54	DIR Est
Gilles LANNOO	DDT 58	DDT 58
Christelle POTIER	DDTM 59	DREAL 59 sous réserve CAP SAE
Dominique CAUDOUX	DDT 59	DREAL 59 S/R CAP TSIM
Yannick CROMBEZ	DDTM 59	DIR Nord
Fabrice MARGUE	DDT 02	CETE MP
Nathalie BEVE	DDTM 59	SN PDC
Patrick PASSARD	DDTM 40	DDTM 64
Hervé DARTIGUELONGUE	DDT 91	DDTM 64

Nomservice d'origine.....service d'accueil

Guillaume DAMAGGIO DIR SO DREAL 31
 Laurent WINDENBERGER CETE Est DDT 67
 Stéphane DURAN DDTM 62 CERTU
 Jean DELAPLACE DDTM 76 ENTPE
 Jean Louis VILLEDEY DDTM 58 CETE Lyon
 Patrice FAVRE DDT 74
 Thomas TRITZ DDT 74 STRMTG
 David COUDOUY CIFP Paris SNIA 75
 Jonathan RODIER DDT 78 SNIA
 Béatrice DESRUES DRIEA SN Seine
 Manuel MAVEL SN Seine SN Seine
 Corinne DAVENET DDTM 76 DDTM 76
 Gilles HENNETON CETE MC DREAL 76 S/R CAP des TSIM
 Jonathan FOUET DIR NO DREAL NO
 Ludovic ROBINE DIR NO CETE NC
 Betty DA COSTA DDT 77 CNPS 77 au 01/11/11
 VERDIER DRIEA DRIEA 78
 Benoît DUC DODON DDT 86 DREAL 86 S/R CAP TSIM
 Gilbert BONNET DDT 87 DIR CO
 Olivier LAURENCON SN NE DDT 88
 Eric OGE DRIEA DDT 91
 Adeline ROBIN DDT 54 DDT 88 sous réserve CAP SAE
 Patrice RISSELARD DRIEA SG
 M-Clémentine DAVID SG DSCR
 Hakima SAIDANI DRIEA SNIA Le Bourget
 Adrien KELLER DRIEA DRIEA
 Rachid SAHALI SETRA DRIEE 95 sous réserve CAP TSIM
 Georges MARIE-OLIVE DDTM 76 DDE 972 à l'étude
 Gérard TIERCELIN DEAL 973 DEAL 973
 Bruno DAMBO DEAL 973 DEAL 973
 Patrick VALERE DDE 973 DEAL 973
 Emmanuel SEKA DDTM 62 DEAL 973
 Michaël PAILLETTE DEAL 973 DEAL 973
 Alain GAIGNET DRIEE DEAL 974 sous réserve CAP SAE
 Stéphane METAYER DEAL 976 DTAM 975
 Mathieu EQUOY DDT 91 DEAL 976
 Juan Carlos RODRIGUEZ DEAL Guyane DEAL 976
 Guillaume LAFORGUE DREAL PACA DEAL 976

MUTATION DES TECHNICIENS SUPERIEURS PRINCIPAUX ET CHEF**Nomservice d'origine.....service d'accueil**

Laurent BRACHET Cg04 DDT04 maintien EF
 René GENEVOIS SG DDTM06
 Henri DUPONT DDT54 SN NE
 Reda FAID DGAC/SNIA DGAC/SNIA13
 Thierry BATTISTA DDTM 13 Justice
 J-Marie PEYREIGNE SETRA CPII13 maintien EF
 Florence BOULANGER ENTE Aix CIFP Aix
 Patrick GIRAULT DDTM2A DREAL Corse
 Pascal SCHARR DIR Est DREAL 25 S/R CAP TSIM
 Sébastien CHARPENTIER DDT41 DDT28
 Jean-François CALES DDT31 DDT31
 Gérard CASTELLO DDT31 DDT31
 Denis VIDAL DDT31 DDT31
 J-François DARRIEUMERLOU CETE SO DREAL33 EF
 Elisabeth RENWEZ CETE SO DREAL33
 Pascal DUBOIS DDTM33 DREAL33

Alain DELSOL	CETE SO	CPII 33
Selim ABDI	DIR SO	CETE SO sous réserve CAP SAE
Xavier PARINAUD	DRIEA	DREAL 35 S/R CAP TSIM
Agnès BOITIERE	DDT 38	DDT 38 maintien EF
Françoise TEISSIER	DDT 27	CETE 69 au 01/02/2012
Jean-François BRETAUD	CETE NC	CETE Ouest
Charlène BIJOU	DIR Est	SN Nord Est
Samuel GRANDCLAUDE	DREAL Lorraine	SN Nord Est
Daniël CHOLLEY	CPII	SN Nord Est maintien EF
Jean TROUTIER	CPII	DREAL 57
Jérémy VAILLANT	CETE Est	CETE Est
Florence CHENU	SN Nord Est
Denis STRICHER	SN NPC	SN NPC maintien EF
Nelly FAIVRE	CIFP Clermont	CIFP Clermont
Daniël DONZE	CETE 69	DREAL 69
Eric CHARLES	DREAL Réunion	CETU
Olivier LOUEDEC	DREAL 69	CERTU
Eric CIMALA	DDT 69	CERTU
Jean Louis BACH	CERTU	CPII 69
Maurice DOUSSON	DDT 69	SN Rhône Saône date différée
Siegfried MAHIEUX	DDTM 2A	Affaires Etrangères
Dominique WEINSPACH	SETRA	DRIEA
Dominique LEGRAND	SG	DRIEA
Christine MARCAILLOU	SETRA	DRIEA avec maintien EF
Christophe VOISIN	DRIEA	SN Seine
Serge DEGOTTEX	SN Seine	SN Seine
Corinne CHAUMEIL	SG	SN Seine
Patrick AUBE	DTM 76	DTM 76
Thierry FAUVEL	DREAL 76	DREAL 76 S/R CAP TSIM
Thierry BENEITO	CETE NC	CETE NC avec maintien EF
Jeanne DE PAOLI	DREAL PC	DDT 86
Isabelle ZOUITINA	DDT 86	DREAL 86
Marinette PIERRE	DDT 95	DREAL 86
Béatrice JOTZ	DIR CO	DREAL 87 S/R CAP TSIM
Philippe AMELINE	SN Seine	SG/SPSSI
Stéphane VERDIER	DRIEA	SG/SPSSI
Serge GUYONY	SETRA	DGITM
Antoinette DE NARDO	SNIA	CPII 92
Alain POREE DU BREIL	DRIHL	DRIHL 93
Bertrand POIVEY	DEAL 973	DEAL 973
Alain VERDEAUX	DEAL 973	DEAL 973
Jérôme AUBRY	DEAL Martinique	DEAL 976

Une fois de plus, nous avons dénoncé le nombre de postes vacants, proposés aux agents, qui se retrouvent non vacants le jour de la CAP. Une telle attitude de la part des services marque un véritable manque de respect pour les agents qui ont fait la démarche de postuler sur ces postes. Aujourd'hui, certains postes, offerts à la mobilité, sont exclusivement ouverts aux personnels situés dans la zone de gouvernance (zone de la région), lorsque qu'il y a du "sureffectif" dans le corps ou le grade considéré. La moindre des corrections serait que cette information soit stipulée dans "Mobilité".

L'ouverture des postes à différent corps du ministère ou d'autre ministère complexifie de plus en plus le fonctionnement de la CAP et contraint un certain nombre de techniciens à attendre la tenue de la CAP des Secrétaires Administratifs, des contrôleurs des TPE, des techniciens supérieurs de l'industrie ou de l'agriculture pour connaître le résultat de leur mutation. Nous considérons que les représentants des personnels des CAP des B de notre ministère doivent recevoir des listings plus complets afin de limiter le nombre de dossiers en attente ou sous réserve.

Nomination à l'emploi de chef de subdivision

DREAL AQUITAINE

Béatrice LAFUENTE DDTM 64

DREAL AUVERGNE

Hervé PARRAIN DDT 63

DREAL BOURGOGNE

Jean Yves APPLENCOURT DDT 21

DREAL BRETAGNE

Alban HOUVENAGHEL DDTM 35

DREAL CENTRE

Christophe PIZZUTO DDT 45

DREAL CHAMPAGNE ARDENNE

Bruno SINGERY DDT 08

DREAL FRANCHE COMTE

Christophe BOURQUIN DDT 25

Marc PISTORESINI DDT 39

DREAL LANGUEDOC ROUSSILLON

Valérie REGO DREAL

Claude MARCEROU DDTM66

DREAL LIMOUSIN

Jean Jacques SERINGE DDT 19

DREAL LORRAINE

Bruno FALDA SN N-E

DREAL MIDI PYRENEES

Catherine VIGNON DDT 12

DREAL NORD PAS-DE-CALAIS

Christine DIEVAL DREAL

DREAL PICARDIE

Fabrice MAUFROY DDTM 80

DREAL POITOU-CHARENTES

Françoise BOUCHY DDT 86

DREAL PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Joël DANIAU DDTM 83

Colette CLAPIER DREAL

DREAL RHONE-ALPES

Jean GUARRACINO DDT 69

Eric VILLIE CETE

DRIEA

Dominique MICHEL DDT 91

MIGT 8

Philippe DI BERNADO DEAL 974

Adm. Centrale

André PICOLEAU ENTE Aix

Autres ministères

Dominique DESPRES Défense

Renouvellement des Emplois Fonctionnels venant à échéance fin 2011

Yvan ASTAY	DDT 84	5 ans
Marcel BALAGE	DDT 63	jusqu'au 31/12/2012
Bernard BELON	DIR NO	5 ans
Joël BERNARD	DDTM 22	5 ans
Gérard BIRON SG.....	DIR CE	5 ans
Philippe BLACHE	DDT 26	5 ans
Etienne BOISSY	DDT 38	5 ans
Alain BORDES	DDT 24	5 ans
André CARROU	DDTM 64	jusqu'au 31/12/2012
Pierre CHATELAIN.....	DDT 25	jusqu'au 21/12/2012
Philippe CHESNOY	DDT 79	5 ans
Thierry CHIRAT	DDT 42	5 ans
Hubert CHRISTIN.....	DDT 74	jusqu'au 31/12/2012
Jean Marie CLET	DDTM 40	jusqu'au 31/12/2012
Claude COLOMBOT	DDT 38	5 ans
Bernard DE PARSCAU DU PLESSI	DDTM 22	jusqu'à retraite
Daniel DECOMBE	DIR Atl	5 ans
Claude DOUSSOT	DIR CE	5 ans
Robert EPINAT	DIR MC.....	5 ans
Liliane EVEN	DDTM 22	5 ans
Jean Marie FAURE	DDT 24	5 ans
Gérard FLAMENT	DDT 08	5 ans
Marie Christine FLECHELLE	DDTM 64	5 ans
Didier FORNER	DDT 32	jusqu'au 31/12/2012
Paul FRESNEAU.....	DIR Atl	5 ans
Guy FRITSCH	DDT 68	5 ans
Laurent GANTET.....	DDTM 40	5 ans
Jean GASQUEZ	DDTM 66	5 ans
Jean Pierre GERARD.....	DDT 63	5 ans
Jean Pierre GODDET.....	DDT 74	5 ans
José GORDILLO	DDT 47	5 ans
Bernard GUET	DDT 18	5 ans
Alain GUIDETTI.....	DDT 38	5 ans
Gilles HAMAIDE	DDE 972	5 ans
Jean Christophe HENROTTE	DDT 74	5 ans
Gilbert INCAMPS	DDTM 64	jusqu'au 31/12/2012
Paul LANOY	SN RS.....	jusqu'au 31/12/2012
Jean François LE GOFF	DDT 45	5 ans
Gérard LURION.....	DDT 92	5 ans
Charles MACHADO.....	DDT 84	5 ans
Jean Pierre MARCHE	DDTM 66	5 ans
Bernard MOURET	DDT 31	5 ans
Alain PARISOT.....	DDT 68	5 ans
Marie Annik PELLETIER	DDE 92	5 ans
Jean Marie PERRON	DDTM 17	5 ans
Serge PETIT.....	DDT 86	jusqu'au 31/12/2012
Pierre ROUSSILLE.....	DDT 47	jusqu'au 31/12/2012
Robert TEILLOT	DDT 63	5 ans
Emmanuel TIBERGHIEEN	DDT 45	5 ans
Christian VIGNERON	DDT 18	5 ans

Détachements entrants

La CAP a donné un avis favorable à trois détachements entrants :

Laëtitia COPEAUX	Préfecture de police 51	SETRA
Inès PLUSTACHE	Ville de Cayenne	DRIEA UT 93
Alfred FAURE-VINCENT	CG 05	STRMTG 05

Report de titularisation

La CAP avait à se prononcer sur un report de titularisation qui concernait un agent handicapé. Après un long débat, les organisations syndicales ont demandé un vote sur son report.
10 voix POUR (les représentants et représentantes des personnels)
10 voix CONTRE (les représentants et représentantes de l'administration)
La décision appartiendra à l'autorité supérieure.

Proposition de titularisation "emplois réservés

Nom	Service	Grade d'intégration	Date d'intégration
Alexandre DAVIN	DIRN	TSP	31/12/2011

Intégration AGENTS France Télécom

Nom	Service	Grade d'intégration	Date d'intégration
Patrick GORET	DIRN	TSP	31/12/2011
Philippe SCHOTTE	DIRN	TSP	31/12/2011
Christine TESSIER	DREIAUT 92	TSP	01/12/2011
Jean-Yves TOURNIEUX	DDT 91	TSC	15/09/2011
Fabrice WILLOCQ	SNNPC	TSP	31/12/2011

Le 20 octobre, vous allez être appelé à voter pour élire vos représentants à la CAP des techniciens supérieurs de l'Équipement. Le mandat des nouveaux élus aura une durée limitée. Dès la mise en place du nouveau statut, la CAP regroupera les représentants des contrôleurs des affaires maritimes, des contrôleurs de travaux publics de l'État et des techniciens supérieurs de l'Équipement. Vous serez appelé dans le courant du 4^{ème} trimestre de 2012 à voter pour élire vos nouveaux représentants à la CAP des Techniciens Supérieurs du Développement Durable.

Plus il y aura de votants, plus nous pourrions affirmer notre représentativité auprès de l'administration. Un plus grand pluralisme permet d'améliorer la qualité du dialogue social et éloigne le clientélisme et le corporatisme.

Tout au long de notre mandat, nous nous sommes battus pour améliorer l'égalité d'accès à la promotion et à la mobilité, nous considérons que la qualité de l'harmonisation des DREAL est très hétérogène et qu'il est toujours nécessaire d'améliorer la qualité des dossiers de promotions. Si vous nous maintenez votre confiance, nous poursuivrons notre mandat en espérant maintenir un bon niveau de dialogue avec vous pour nous permettre de vous accompagner dans votre volonté de promotion ou de mobilité.

INFORMATIONS GENERALES

DATE DES PROCHAINES CAP DES TSE

1^{er} trimestre 2012 : CAP POUR LES MUTATIONS AVEC DATE D'EFFET AU 1^{ER} MAI 2012

	<p>POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE CONTACTEZ VOS ELUS CFTD</p> <p>LOUIS DAT (SNIA) : TEL : 04.42.33.77.89 louis.dat@aviation-civile.gouv.fr</p> <p>JEAN PAUL COSMAN (LABO DE BLOIS) : 02.54.55.49.90 jean-paul.cosman@developpement-durable.gouv.fr</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------